



COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

Présents : mesdames et messieurs BOSSUYT, CORDONNIER, FOUREAU, JARRAFOUX, LE CLEZIO, LE DUC, TACHET, VINCENT.

Excusés : messieurs BOUTIN, VARLET, ESNAULT.

Pouvoirs : M. BOUTIN donne pouvoir à M. JARRAFOUX.

M. VARLET donne pouvoir à M. LE CLEZIO.

M. ESNAULT donne pouvoir à Mme LE DUC.

Le secrétaire de séance est monsieur CORDONNIER.

La séance est ouverte à 19 h 02

Le maire adjoint rappelle l'ordre du jour :

Compte-rendu des diverses commissions et groupes de travail

Délibérations

- *Présentation et vote du compte administratif 2017*
- *Vote du compte de gestion*
- *Vote de l'affectation des résultats*
- *Présentation et vote du budget 2018 (vote des subventions)*
- *Vote de l'état 1259 (taux d'impositions)*
- *Adhésion à la centrale d'achats avec l'EPN*
- *Lissage des taux intercommunaux*

Divers

Courrier de l'association des Balladins de l'Estrée

Don du sang

Stade

Examen de la demande de M. et Mme ROBILLARD

Examen de la demande de M. et Mme TAILLANDIER

Mise à disposition des administrés de produits dératissant si besoin

Ajout de délibérations à la demande de la secrétaire de mairie et de Fabrice BOSSUYT :

Ré approbation du RIFSEEP adopté en décembre 2017.

Contrat avec un prestataire informatique pour passage des actes en Préfecture.

Prise en charge des frais de déplacements des élus.

- Attribution de l'indemnité du maire au 1^{er} adjoint pendant son absence.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

EPN (rapporteur Jacques JARRAFOUX)

Beaucoup de réunions auxquelles il est nécessaire d'être représenté même si notre municipalité est parfois peu concernée.

Commissions finances : 12 février 2018 – 13 mars 2018 – 29 mars 2018 (préparations budgétaires).

Conseils communautaires : 20 février 2018 – 27 mars 2018 (les comptes rendus sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune).

Réunion technique centrale d'achats : 23 février 2018.

Commission eau et assainissement : 21 mars 2018 (le projet d'assainissement reste d'actualité, il est repris par l'EPN sans aucun planning à ce jour).

Commission enfance jeunesse : 22 mars 2018.

Commission voirie : 28 mars 2018. Il nous faut lister nos besoins afin qu'ils soient intégrés dans la réflexion globale.

Prochaines réunions :

Conseil communautaire le 10 avril 2018 (attribution de fonds de concours).

Réunion technique petite enfance à Courdemanche le 19 avril 2018.

Réunion technique PLUI le 26 avril 2018.

Commission eau et assainissement le 30 mai 2018.

Commission enfance jeunesse le 31 mai 2018.

Commission voirie le 6 juin 2018.

Commission finances le 7 juin 2018.

POLE RELATIONNEL (rapporteur Sylvette LE DUC)

Intervention musicale (clique) place de la mairie à l'occasion d'une remise de médaille au foyer communal par les anciens combattants le 25 mars 2018.

Maisons fleuries : un bulletin d'inscription sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres, première visite en avril, remise des prix le 13 octobre.

Repas républicain : le 13 juillet 2018. La réflexion est en cours quant à l'organisation d'un barbecue, la difficulté réside dans la nécessité d'avoir de l'aide des mesnilois pour la préparation et le rangement...

Commémorations : 8 mai et 10 mai.

Fête des mères : au gymnase scolaire, à la sortie de l'école le vendredi en fin d'après-midi afin de toucher un public plus large.

ECOLE (rapporteur Fabrice BOSSUYT)

Carnaval du 23 février 2018 : thème les jeux olympiques d'hiver ; défilé puis goûter. Beaucoup de monde, beaucoup de confetti.

Dans l'attente d'un rendez-vous avec l'inspection académique pour défendre nos classes de maternelle.

Conseil d'école du 19 mars 2018 :

Spectacle de fin d'année 22 juin 2018 à 16 h 30 au foyer communal.

Remise des prix le 29 juin 2018 à partir de 16 heures dans la salle de sport de l'école.

Kermesse le 30 juin 2018 à partir de 14 heures.

Reconduction de la semaine de 4 jours.

POLE TRAVAUX (rapporteur Jean LE CLEZIO)

Eglise : la bénédiction du coq a eu lieu le 10 mars 2018. Une participation très appréciable des mesnillois et de personnes hors commune.

Feux d'artifices du 13 juillet : commande de la sonorisation le 16 février 2018 ; le 15 mars 2018 mise au point et commande de l'événement.

Travaux dans la cour d'école le 21 mars 2018.

Ancien local de la poste : travaux de maçonnerie, d'électricité et de peinture.

Nous avons utilisé 2 tonnes de sel pour les routes. Ce stock a été reconstitué à l'identique (2 tonnes) le 28 février 2018 en prévision des intempéries à venir.

POLE FINANCE (rapporteur Jacques JARRAFOUX)

La commission finance s'est réunie le 5 avril 2018, elle a examiné les points suivants :

Le compte de gestion 2017 et sa correspondance avec le compte administratif, l'affectation des résultats, le budget primitif 2018, le lissage des taux EPN.

DELIBERATIONS

Le nombre de votants est de (8 présents et 3 pouvoirs)

- Présentation et vote du compte administratif 2017

Lecture du compte administratif (annexe).

Monsieur le maire ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote l'approbation du compte administratif (8 présents et 2 pouvoirs)

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- Vote du compte de gestion

Le compte de gestion étant strictement égal au compte administratif, il n'est pas procédé à une relecture.

Monsieur le maire ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote l'approbation du compte de gestion (8 présents et 2 pouvoirs).

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

-

- ***Vote de l'affectation des résultats***

Résultat excédentaire d'exploitation de l'exercice 2017 : + 40 245.89 €

Résultat excédentaire d'exploitation cumulé au 31/12/2017 : + 310 659.09 €

Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2017 : 310 145.05 €

Monsieur le maire ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote l'affectation des résultats (8 présents et 2 pouvoirs).

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- ***Présentation et vote du budget 2018 (vote des subventions)***

Présentation du budget primitif 2018 en équilibre dépenses/recettes (annexe) pour :

1 131 859.09 € en fonctionnement.

699 014.34 € en investissement.

11 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 11

Affectation des subventions (annexe). Il est rappelé que les associations, **dont le siège est sur notre commune**, bénéficient de la gratuité des salles communales dans la limite de trois week-ends. Le conseil municipal reste ouvert à tous projets qui favoriseraient l'animation sur notre commune

- ***Vote de l'état 1259 des taux d'imposition***

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux et de les voter de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 8.81 % pour 14.03 % en 2017

Taxe foncière bâti : 18.68 % inchangé par rapport à 2017

Taxe foncière non bâti : 45.98 % inchangé/2017

11 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 11

- **Lissage des taux intercommunaux**

L'intégration de notre commune dans une nouvelle intercommunalité (EPN) sous-entend une uniformisation de la part intercommunale des taux d'imposition. Afin que cette harmonie soit obtenue sans à coup il est proposé un lissage sur 12 ans.

Pour information, cette uniformisation est favorable aux administrés, elle se traduit ainsi :

TH : - 0.0831 % par an

TFB : - 0.2623 % par an

TFNB : - 0.4069 % par an

11 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 11

Pour mémoire les taux CFE et VT sont du seul ressort de l'EPN, ils sont respectivement de 21.44 et 0.15.

- *Madame TACHET a quitté la séance à 21 h 30.*

- **Adhésion à la centrale d'achats avec l'EPN**

Adhésion gratuite permettant de profiter d'économies d'échelle, au coup par coup sans obligation.

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- **RIFSEEP**

Instauration du régime indemnitaire pour les collectivités employant des agents de catégorie A, B et C. Cette délibération avait déjà été votée en 2016 mais des changements de texte nous imposent de la voter de nouveau.

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- **Transmission des actes en préfecture**

- Le conseil municipal autorise Monsieur le maire adjoint à :

Signer la convention avec le représentant de l'Etat ;

Acquérir un certificat de signature électronique ;

Signer les différents documents, avec l'opérateur de télétransmission retenu.

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- ***Convention pour utilisation du stade***

Autorisation de signature de la convention pour le prêt du stade et des vestiaires au club de football de Saint-Rémy-sur-Avre pour les entrainements deux fois par semaine et sur une durée déterminée consécutive à des travaux sur leurs propres installations.

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- ***Prise en charge des déplacements des élus***

Monsieur Fabrice Bossuyt propose le remboursement des frais kilométriques selon le barème en vigueur pour tous les déplacements justifiés. Cette demande fait suite aux nombreuses réunions auxquelles nous devons assister auprès de l'EPN sur Evreux.

Après débat il est proposé l'instauration du remboursement des frais kilométriques aux conseillers municipaux uniquement et non aux adjoints qui ont une indemnité.

10 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 10

- ***Attribution de l'indemnité du Maire au 1^{er} adjoint pendant son absence.***

Le 1^{er} adjoint ne participe pas au vote.

Comme prévu par les textes de loi, Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le fait de suspendre l'indemnité de Monsieur le maire pendant son absence et de la transférer à Monsieur JARRAFOUX 1^{er} adjoint qui va le remplacer durant cette période.

9 Votants contre : 0 abstention : 0 pour : 9

DIVERS

Association « les balladins de l'Estrée » : suite au courrier transmis par madame Danièle AUBERT, présidente de l'association, à monsieur CORDONNIER.

Débat : le conseil rappelle qu'il met à disposition des associations de façon annuelle des locaux communaux et qu'il leur prête gratuitement la salle du foyer communal à raison de 3 week-ends par an.

Dans le cadre d'un projet spécifique et anticipé, le conseil décide d'une plus grande souplesse dans l'application de la règle d'attribution gratuite tri annuelle de la salle du foyer communal.

Il est aussi précisé que des règles renforcées de gestion des locaux municipaux ont été rendues nécessaires compte tenu de comportements individuels et qu'il y a lieu de trouver le bon équilibre entre les occupations de particuliers (dans ce cas le lieu leur est réservé intégralement) et celles des associations.

Collecte de sang à Mesnil sur l'Estrée :

L'association TOM pousse pousse ... LA MOELLE convoquera une assemblée générale extraordinaire le vendredi 25 mai 2018 pour annoncer sa dissolution.

Le bureau de l'association a souhaité se garantir de la pérennité de certaines actions comme par exemple les collectes de sang organisées deux fois par an sur notre commune.

Compte tenu du caractère "service public" de ces collectes, la municipalité a accepté de prendre directement le relais avec le support de quelques mesnilois volontaires qui seront présents aux dates programmées.

Ce relais est maintenant officiel auprès de l'Etablissement Français du Sang qui a reçu l'accord formel de la mairie pour l'accueil des deux prochaines collectes sur notre commune. Les documents de communication, affiches et flyers, réalisés par l'EFS arriveront directement en mairie.

Mise à disposition des administrés de produits dératissant en cas de besoin :

A demander en mairie (5 sachets + notice).

Examen de la demande de Mr et Mme ROBILLARD :

Mr Le Clézio se renseigne auprès de la DDTM (route départementale).

Examen de la demande de Mr et Mme TAILLANDIER :

Remplacement de la haie par un mur : affaire privée du ressort du propriétaire.

Compte tenu des circonstances, l'ensemble du conseil municipal décide l'élection d'un 4^{ème} adjoint. Après concertation cette élection aura lieu le jeudi 19 avril 2018 à 18h00 en mairie.

La séance est levée à 23 h.

Le secrétaire de séance : Monsieur CORDONNIER.

